

Les rois de père en fils

En 987, Hugues Capet est élu roi par l'Assemblée des seigneurs. Il est sacré à Reims. Dès son élection, il prend soin de désigner comme roi son fils Robert (le futur Robert le Pieux) par cette même assemblée. Cette procédure devint exemplaire et fixa la coutume : pendant plusieurs générations, elle serait suivie scrupuleusement par les Capétiens et respectée par les vassaux. À la mort de Hugues Capet, en 996, Robert le Pieux succéda sans difficulté à son père. N'était-il pas déjà roi ?

La vieille coutume franque qui consistait, comme au temps des Mérovingiens ou des Carolingiens, à partager le royaume entre les fils du roi, avec les conflits que cette tradition générait, n'avait plus lieu d'être. Il ne put y avoir désormais de vacance¹ de pouvoir. La royauté devenait transmissible de père en fils, elle devenait héréditaire. Elle ne pouvait être partagée entre plusieurs descendants, même pour un court instant : le roi est mort, vive le roi !

Mais à la différence d'autres royaumes comme l'Angleterre, les filles ne pouvaient prétendre à la couronne. Le roi devait avoir au moins un fils pour pouvoir le désigner comme successeur.

D'après PIERRE MIQUEL
Histoire de la France
Éditions Fayard, 1976.

1. État d'une charge ou d'un poste laissé libre, inoccupé.

1 ● Quel roi marque le début de la dynastie capétienne en 987 ?

.....

Comment vient-il au pouvoir ?

.....

Où est-il sacré ?

2 ● Au temps des Mérovingiens ou des Carolingiens, que se passait-il à la mort du roi ?

.....

.....

3 ● Qu'y a-t-il de particulièrement nouveau dans cette succession de rois ?

Coche la bonne réponse.

Les filles du roi obtiennent la couronne.

Le fils aîné est désigné comme roi par son père.

Les grands seigneurs élisent un nouveau roi.

La royauté devient :

élective

héréditaire

(Le roi est élu.)

(Le titre de roi est transmis de père en fils.)